DÉLÉGATION GÉNÉRALE
DE LA
FRANCE LIBRE AU LEVANT

CABINET POLITIQUE

BEYROUTH, Avril 1942

SECRET

Le Parti Populaire Syrien (P.P.S.)

(NOTE D'INFORMATION)

SOMMAIRE

I. - Création et organisation du Parti .. ..
II. - Antoun Saadé, fondateur et chef du Parti ... ...
III. - Activité du Parti .. ..
IV. - Procès du Parti devant la Justice Militaire (octobre 1939 - août 1940)
V. - Le Parti depuis 1940 ... ...

N°459/S.P.

(N.B. - La présente note ayant pour objet de caractériser les tendances générales du P.P.S. et les grandes lignes de son activité, on en a exclu ce qui a trait à l'organisation interne du Parti et à son personnel d'exécution).

I. - FONDATION ET ORGANISATION DU PARTI

La fondation du Parti Populaire Syrien (P.P.S.) par Antoun Saadé remonterait à 1931. En fait, sa «constitution» officielle porte la date du 21 novembre 1934 ; elle a été remaniée le 20 janvier 1937. C'est en 1935 seulement qu'ayant pris un caractère public, l'activité du P.P.S. est devenue suspecte aux autorités et que des poursuites judiciaires ont été, pour la première fois, exercées contre ses principaux dirigeants.

Il semble que ces derniers, comme objectif initial, visaient à insuffler à la vie politique et administrative locale des principes de rectitude et de moralité qui, à leurs yeux, lui faisaient défaut. Ils se proposaient également de lutter contre l'intrusion des chefs religieux dans les affaires civiles, d'apaiser les rivalités d'ordre confessionnel, les querelles de clans et de personnes, enfin de développer chez les fonctionnaires le sens de la responsabilité.

Mais ce programme d'assainissement fut rapidement dépassé pour laisser cours à des visées plus ambitieuses dont témoigne la charte aux tendances nationalistes très marquées que le Parti s'est donné.

L'article 1er prévoit que le but du Parti est « ..... l'établissement d'un mouvement « devant amener la nation syrienne à son indépendance complète, au rétablissement de son « prestige, à la confirmation de ses droits, à l'élévation de son niveau vital et enfin à la coopération « pour l'édification d'un front arabe ».

L'article 2 énonce huit principes fondamentaux, dont le 5me et le 8me sont à retenir : 5me principe : « La patrie syrienne est le territoire national où s'est établie la nation syrienne, « qui a des frontières distinctes des autres nations. Celles-ci s'étendent depuis les Monts Taurus « au Nord jusqu'au canal de Suez au Sud, englobant la presqu'île du Sinaï et le golfe d'Arabie, « et depuis la mer syrienne à l'Ouest jusqu'au désert borné par le Tigre à l'Est ». 8me principe : « L'intérêt de la Syrie est au-dessus de tout autre intérêt ».

A sa tête le Parti a un chef dont le titre arabe est exactement rendu par le mot allemand « Führer ». Toute l'organisation du Parti, avec ses conseils consultatif, exécutif, législatif, économique, financier, etc... est édifiée en vue de former en quelque sorte un état dans l'Etat. Ceci résulte, en dehors de la «constitution», de l'étude sur les principes du Parti expliqués par le «Führer», du «règlement intérieur» et de nombreux «décrets» signés par les fondateurs.

Le Parti possède un tribunal, sorte de conseil de discipline habilité à infliger des sanctions, parfois fort graves quand il s'agit de châtier les traîtres.

Il possède surtout une milice et, à ce titre, présente le caractère d'une formation paramilitaire. Un décret du 30 janvier 1936 désigne le «Führer» comme Commandant Supérieur des Troupes, assisté d'un conseil de guerre qu'il choisit parmi les membres spécialisés ou expérimentés. Le réglement intérieur précise que tout ce qui a rapport à la milice, à ses cadres, à ses déplacements et à l'action des sections se rattache au commandant en chef, le «Führer», et à son état-major, ce dernier comportant les bureaux habituels des états-majors militaires.

L'organisation de cette milice paraît avoir été, dès l'origine, une des préoccupations essentielles des fondateurs du P.P.S. On en trouve la trace dans de nombreux documents saisis au cours des perquisitions ; quelques-uns, remontant à 1935, portent des mentions écrites de la main d'Antoun Saadé ; d'autres contiennent un grand luxe de détails sur les «affaires militaires» du Parti. Un membre du Parti, ancien sous-officier dans les Troupes Spéciales du Levant, a rédigé d'importantes instructions sur le fonctionnement de la milice et l'instruction militaire. Des manuels, calqués sur les réglements militaires français, ont été préparés. Un projet spécial, en date du 27 mai 1939, concerne les troupes de choc ou sections d'assaut, dénommées «groupes de tempête» ; elles sont organisées d'une façon secrète et rappellent étrangement les formations analogues existant en Allemagne et en Italie. Des insignes et des fanions portant un emblème rouge, qui offre une grande analogie avec l'insigne hitlérien et reproduit les couleurs du pavillon nazi, sont distribués aux membres de ces groupes et du Parti. Leur armement est étudié. Leur activité est envisagée sous la forme de manifestations ou autres actions de masse. Une instruction plus ancienne du 20 juin 1936 prévoit qu'en cas de troubles, le Conseil de guerre et l'Etat-major de guerre se réuniront aussitôt et prendront des mesures pour former, organiser et distribuer les sections dans les endroits appropriés, en vue de déclancher la désobéissance civile et la grève générale, ceci dans l'hypothèse de l'arrestation du Führer et du Conseil Supérieur du Parti.

A l'intérieur du Parti a existé une organisation secrète connue seulement par les initiales M.A.M. et destinée, semble-t-il, à espionner les adhérents et à s'assurer de leur fidélité aux instructions du Chef. Elle était également chargée de la propagande par discours et tracts. Un langage secret paraît avoir été utilisé par les membres du M.A.M.

Pendant un temps le Parti a disposé d'un journal, «Al Nahda», paraissant à Beyrouth. Cette feuille, dont le siège social fut à une époque celui du Parti, a été autorisée jusqu'en 1938.

Pour achever de caractériser le P.P.S., il convient de rappeler les rapports qu'on lui prête avec les consuls d'Allemagne et d'Italie à Beyrouth. Certains dirigeants du Parti auraient laissé entendre que leurs revendications recevraient éventuellement un appui étranger. On a cité des faits plus précis : contacts établis, pendant une détention de Saadé, entre le P.P.S. et le consulat d'Italie ; - vote d'une adresse de remerciements à Mussolini pour un envoi de fonds au Parti ; - intervention du consul d'Italie lors de la fondation du Parti ; - faveurs accordées par lui au Parti, telle que mise à sa disposition du stade italien, etc... On a souligné d'autre part l'éducation germanique de Saadé, ses sympathies pro-allemandes attestées par certains de ses écrits, l'empreinte nazie et fasciste donnée par lui au P.P.S. Son Egérie, Madame Wadad Nassif, aurait entretenu des relations suivies avec le Consulat d'Italie. Quoi qu'il en soit, il est constant que de nombreux membres ont quitté le Parti lorsqu'ils ont vu son chef rechercher des collaborations et des appuis à l'étranger.

La preuve n'a jamais été apportée que le Parti eut reçu de l'argent de cette source. Ses recettes connues proviennent essentiellement des cotisations, des dons et des envois de syriens et de libanais établis à l'étranger. Au demeurant sa situation financière semble toujours avoir été médiocre et ses dirigeants apparaissent comme plus ou moins besogneux.

Le P.P.S. a atteint son apogée en 1936 et 1937. A la veille de la guerre, il pouvait compter au grand maximum de 5.000 à 6.000 membres. Des effectifs de beaucoup supérieurs lui ont parfois été attribués sur des indications relevant de la fantaisie.

C'est dans les milieux intellectuels de formation anglo-saxonne gravitant autour de l'Université Américaine de Beyrouth, milieux avec lesquels le chef Saadé avait lui-même des attaches, que le P.P.S. a recruté son premier noyau d'adhérents. Il a ainsi trouvé un terrain

d'expansion favorable parmi les communautés orthodoxe, druze et, à un moindre degré, sunnite qui fournissent à cet établissement sa principale clientèle. Par voie de conséquence il s'est surtout propagé, non sans atteindre d'autres couches de la population, d'une part dans les grandes villes comme Beyrouth, Tripoli, Damas, Alep, et d'autre part dans les régions à fortes populations druzes (Chouf) ou orthodoxes (Merdjayoun, Meten, Koura, au Liban ; Tartous, Safitah, Wadi-el-Nassara, aux Alaouites). Ses progrès ont d'ailleurs été beaucoup plus considérables au Liban qu'en Syrie où, sauf dans la partie méridionale du territoire alaouite, il semble n'avoir mené qu'une existence sporadique.

Ce succès vraiment exceptionnel, étant donné l'individualisme foncier des Orientaux, peut être attribué à des facteurs de plusieurs ordres.

L'idéologie sur laquelle repose le Parti devait particulièrement séduire la jeunesse intellectuelle, en un temps où celle-ci était sollicitée avec force par les divers problèmes touchant le devenir des pays arabes.

Du reste, dès les premiers mois de 1936, la nouvelle orientation de la politique française à l'égard de la Syrie et du Liban, — sanctionnée dans le courant de la même année par les projets de traités d'indépendance et d'alliance négociés avec la France, — portait à l'ordre du jour les questions relatives à l'organisation politique et administrative de ces deux pays. Les dirigeants du P.P.S. pouvaient ainsi espérer qu'à la faveur des circonstances l'occasion se présenterait pour eux de prendre le pouvoir et d'appliquer leur programme. Cette perspective, à coup sûr, leur a attiré de nombreux adeptes, désireux de jouer la bonne carte.

Un autre ressort psychologique agissait dans le même sens. A cette époque sévissait au Liban une crise économique intense, engendrant le chômage et, partant, le mécontentement parmi la jeunesse intellectuelle et travailleuse. Les temps nouveaux annoncés et préparés par le P.P.S. mettaient dans les cœurs l'espoir inhérent à tout changement de régime.

Enfin la masse, peu accessible et même indifférente aux conceptions doctrinales, retenait de l'organisation du Parti qu'elle était destinée à se substituer à l'organisation des services publics existants et, par conséquent, susceptible de procurer quelque jour à ses adhérents une gamme étendue d'emplois variés. L'attrait de la fonction, innée chez les Libanais, a certainement aidé au recrutement. C'est en faisant appel à des mobiles du même ordre qu'à la même époque, en Syrie, les dirigeants nationalistes parvenaient à enrôler dans leurs formations de «chemises de fer» et de «gardes nationaux» une foule de jeunes oisifs auxquels étaient promis, après le triomphe de la cause, des emplois de gendarmes, d'agents de police, de percepteurs, etc...

Le développement rapide du P.P.S. dans les milieux druzes du Chouf mérite une mention spéciale. On a pu en effet compter dans cette région près d'un millier de membres ou de sympathisants du Parti, appartenant pour la plupart à la classe populaire. Bien plus qu'une opposition aux pouvoirs publics établis, ce mouvement revêtait le sens d'une réaction contre les tendances dominatrices des grandes familles druzes. D'un autre côté, le caractère ésotérique de leur religion familiarisait de plein pied les Druzes avec une faction politique qui s'enveloppait elle-même de mystère et procédait par une sorte d'initiation ; pareillement, l'organisation fortement hiérarchisée, et même peut-on dire militarisée, du Parti s'harmonisait au mieux avec leurs conceptions sociales ataviques et leur culte traditionnel de la force.

On ne saurait passer sous silence que le P.P.S., bien que légalement dissous par décret du Président de la République Libanaise en date du 17 Mars 1936, ait à certains moments sous le ministère Kheireddine Ahdab bénéficié de l'indulgence des autorités libanaises, notamment lors de la campagne électorale de 1937 où son appui en faveur des listes gouvernementales fut sollicité et, semble-t-il, obtenu.

II. - ANTOUN SAADÉ, FONDATEUR ET CHEF DU PARTI

Antoun Saadé, fondateur et chef du Parti, en a été à l'origine la figure centrale et le principal animateur.

Né à Choueir, dans le Meten (Mont Liban), en 1904, il appartient à une famille grecque-orthodoxe, connue sous le nom de famille Moujaes. Son père, diplômé de l'Université Américaine de Beyrouth, exerçait la profession de médecin. Il s'occupait aussi de politique active dans le groupe de libanais et de syriens qui, vers l'époque de la révolution jeune-turque de 1908, travaillait en faveur de l'autonomie des provinces arabes de l'Empire Ottoman. Quelques années avant le conflit de 1914, le Dr. Saadé, laissant sa famille au Liban, émigrait en Egypte, puis au Brésil. Installé à Sao-Paulo, il créait en cette ville une revue de tendances nettement panarabes et xénophobes. Cet organe a combattu la cause des alliés pendant la Grande Guerre.

Demeuré sans soutien au Liban et gêné par les circonstances, Antoun Saadé n'a pu faire d'études régulières ; il s'est instruit par ses propres moyens. Après l'occupation française, il rejoint son père au Brésil, partage son existence pendant une dizaine d'années, collabore à sa revue, puis se brouille avec lui. Il revient alors à Beyrouth, après avoir, dit-on, effectué un séjour de quelque durée en Allemagne. C'est en juillet 1930 ; Antoun Saadé à 26 ans.

Sa situation matérielle est à ce moment des plus précaires. Il végète quelques temps à Damas en collaborant à divers journaux arabes. Puis il regagne Beyrouth et s'introduit à l'Université Américaine, qui lui offre le gîte et l'autorise à donner à ses étudiants des leçons particulières d'allemand, en qualité de professeur libre. Quoi qu'on en ait dit, il n'a jamais appartenu aux cadres réguliers de cette institution.

C'est à cette époque que Saadé projète la formation du groupement politique secret qui deviendra le P.P.S. et dont le milieu de l'Université Américaine lui fournit les premiers adeptes. Toute son activité est dès lors consacrée au Parti.

Arrêté le 5 novembre 1935 avec une dizaine de ses collaborateurs, il est condamné à six mois d'emprisonnement et à 25 livres d'amende.

Peu après sa sortie de prison, il est de nouveau arrêté à la suite de divers attentats commis par des membres du P. P. S. contre deux journalistes libanais qui avaient attaqué ce dernier dans leurs écrits. Mais il est bientôt relâché et entreprend des tournées de propagande en Syrie et au Liban.

Arrêté une troisième fois le 7 mars 1937, il est libéré deux mois plus tard.

En juin 1938, sous le coup d'une nouvelle arrestation, il prend la décision de quitter le Liban, après avoir renouvelé son passeport et obtenu du consulat général d'Angleterre un visa pour Chypre, via Palestine.

De Chypre, il se rend à Berlin où il confère avec le groupe du P. P. S. existant dans cette ville. Les autorités nazies auraient eu pour lui des attentions exceptionnelles. On signale ensuite son passage à Budapest, à Berne, prononçant des discours radiodiffusés dans ces deux villes ; ensuite à Rome. D'Italie, il s'embarque pour l'Amérique du Sud qu'il semble ne pas avoir quittée depuis la fin de 1938. En mars 1939, au Brésil, il se livre dans un journal, le « Diario Syrio », de Sao-Paulo, à une propagande pro-germanique et violemment anti-française qui lui attire des poursuites de la part des autorités brésiliennes. Le 15 juin de la même année, il passe en Argentine où il se trouverait jusqu'à présent.

Telle est, en bref, la carrière politique du Chef du P.P.S. Les observations recueillies auprès de personnes qui l'ont beaucoup approché permettent également d'esquisser les traits généraux de son caractère.

Saadé est un autodidacte, doué d'une faculté d'assimilation surprenante, pénétré de ses lectures, mais dépourvu d'esprit critique. Outre l'arabe, il possède l'allemand, l'anglais, le portugais et, à un moindre degré, le français. Il a beaucoup lu, de préférence des auteurs allemands. Les théories raciales allemandes et celles touchant la technique de l'organisation paraissent l'avoir vivement impressionné. On trouve la trace de ces dernières dans les dispositions minutieuses qui régissent le fonctionnement du P.P.S. Sur la notion de race repose le principe fondamental du Parti. Avec plusieurs orientalistes, dont l'un des plus récents est le père Lammens, S.J., Saadé professe qu'il existe une race syrienne, ethnographiquement et historiquement indépendante de la race arabe.

Son éloquence, directe, précise, entraînante, lui a permis d'exercer un grand ascendant sur les foules. Elle se prolongeait, dans ses conversations privées, en monologues interminables qui laissaient à peine à ses interlocuteurs la possibilité de placer leur mot.

Convaincu du caractère en quelque sorte providentiel de sa mission et non moins de sa propre infaillibilité, Saadé ne tolérait, même de ses intimes, ni la contradiction ni à plus forte raison la critique. Il entendait être obéi aveuglément. Son orgueil le rendait très chatouilleux en toutes matières, jusques et y compris les questions de préséance. Il affectait, surtout au début de son apostolat politique, de mener une vie d'ascète dégagé des contingences matérielles. Ombrageux, secret et méfiant à l'extrême, il ne se confiait à personne. Seul peut-être de tous les dirigeants du Parti, Nehmé Tabet, considéré comme son fils spirituel et son héritier présomptif, a pu être admis à connaître le fond de sa pensée et ses desseins cachés. Encore n'est-ce point sûr.

III. - ACTIVITÉ DU PARTI

Comment s'est exercée, en fait, l'activité du P.P.S. ?

Il n'a pas été établi que le Parti eût mis véritablement ses plans d'ordre militaire à exécution. Les informations recueillies à ce sujet signalent de nombreuses réunions, clandestines ou publiques, poursuivant un but de propagande, mais aucune n'offrait à proprement parler le caractère de rassemblement ou de manœuvre. Sauf dans un seul cas, il n'a pas été trouvé de dépôt d'armes et de munitions chez les membres du Parti. Celui-ci étant par excellence une organisation secrète, il lui était d'ailleurs facile de disperses chez des tiers, parents ou amis des adhérents, les armes destinées à être rassemblées le moment venu. Certaines condamnations prononcées par le Tribunal Militaire pour détention illégale d'armes et de munitions de guerre ont fait apparaître que les détenteurs avaient parfois des liens de parenté avec les membres du Parti.

L'incident le plus sérieux qui puisse attester la réalisation des projets militaires du P.P.S. est la manifestation de Bikfaya du 21 février 1937, au cours de laquelle environ 400 partisans défilèrent au pas cadencé et furent dispersés par la Gendarmerie après une courte bagarre. En novembre 1937 également, lors de la réception triomphale de Saadé à Tartous, dans le territoire alaouite, des sections de miliciens à pied et une section à cheval faisaient la haie sur le passage du Chef. Dans le discours tenu par un des dirigeants du Parti, le 30 avril 1936, figurait déjà cette phrase : « Relevez vos fronts, et le temps où vous exposerez vos poitrines viendra tôt ou tard ». Enfin quelques agressions individuelles dues à des membres du Parti ont fait l'objet de poursuites en justice.

Des contacts paraissent avoir été établis avec de notoires adversaires à cette époque de la politique française, comme le docteur Chahbandar et l'Emir Chékib Arslan. Les dirigeants du

Parti contestent la vraisemblance de tels contacts, motif pris de ce que ces personnalités étaient elles-mêmes hostiles au P.P.S. Mais outre que certaines preuves ont été produites à ce sujet, il est constant que les dissensions entre partis rivaux se fondent aisément dans une haine commune de la Puissance mandataire. De cette haine, sans doute certains dirigeants se sont vivement défendus. Mais ces dénégations, à les supposer sincères du moins chez quelques-uns, n'empêchent pas que le Parti n'ait jamais cessé de contrarier plus ou moins ouvertement notre action, quand ce ne serait que par la diffusion d'un programme et d'opinions directement contraires aux droits et à la mission de la France.

Les faits les plus récents sont postérieurs à la fuite d'Antoun Saadé, lorsque ce dernier, sous le coup d'une arrestation, prit la décision de quitter le Liban. Peu après son départ, le 15 août 1938, le Parti lançait un manifeste expliquant que le «voyage» du Chef avait deux buts essentiels : d'une part, porter le problème syrien à la connaissance de l'opinion publique internationale ; d'autre part, doter les adhérents d'outre-mer d'une organisation complète et les préparer en vue de collaborer efficacement à l'œuvre entreprise par le Parti. Un «Bureau d'au-delà des frontières (ou des mers) » avait du reste été créé en 1936 pour établir la liaison entre les membres résidant à l'étranger et ceux demeurés sur place. Le manifeste de 1938 se termine par cette phrase : « . . . . Restons fermes sur nos positions. Soyons prêts pour le jour où notre Führer nous appelera « sur le champ de la liberté et de l'honneur ; que nos cœurs accompagnent le héros national dans « ses déplacements, que nos pensées et nos sentiments l'exhortent à chaque moment ».

Un an plus tard, tandis qu'il se trouvait au Brésil, Antoun Saadé rédigeait une proclamation qui est un véritable appel à l'insurrection, reconnu comme tel par la plupart des dirigeants du P. P. S. restés dans les États du Levant. On y lit, entre autres, les passages suivants : « ... Le Gouvernement français étudie actuellement un projet prévoyant un nouveau démembre- « ment de la Syrie, divisant l'État de Damas en quatre régions qui seront dirigés par des conseillers « français, avec le concours de certains gouverneurs syriens, toujours prêts à vendre les intérêts « du peuple syrien...». (Cette phrase doit être rattachée aux protestations violentes formulées par le P. P. S. lors de l'affaire du sandjak d'Alexandrette : « ... Notre Chef (Saadé) a mis en garde « les gouvernements syriens et le peuple contre la politique française et ses manœuvres. Il a montré « une grande facilité, dans ses tentatives d'entente avec le gouvernement de Damas, pour une ligne « de conduite générale, afin de faire échouer les manœuvres de cette politique»). Plus loin, Saadé note que « le monde s'achemine rapidement vers la décision finale, que chacun doit se préparer « d'une façon satisfaisante lorsque le signal sera donné, et vous comprenez ce que je veux dire par là». Le Chef s'adresse aux porteurs de la tenue brune, aux hommes de la « tempête rouge ». Il évoque les jours de gloire du Parti, c'est-à-dire ceux de collisions avec les autorités : Bikfaya, Tartous, Damas, etc... Il insiste sur la création d'un État syrien indépendant et sur la nécessité « d'obliger « les nations et les puissances à reconnaître notre nation et notre état, notre droit à la vie parmi « les nations et les puissances ». Il rappelle ses détentions successives, ses prises de contact avec les autorités, son opposition au sujet de l'affaire d'Alexandrette : « ... Alors, je n'ai pas cru opportun « de vous jeter dans une guerre à la fois contre la France, contre la Turquie et les Gouvernements « locaux. Je déclare en votre nom que tous les engagements ou arrangements qui ont été conclus « ou qui le seront par la Puissance Mandataire, pour la Syrie ou pour l'une de ses parties, de « nature à modifier l'unité du pays et de la nation, sont nuls. Ni la France ni une autre puissance « étrangère ne possède le droit de disposer de la moindre parcelle de notre héritage... Les cir- « constances qui entourent actuellement notre nation sont des circonstances décisives, elles sont « celles de la lutte entre la vie et la mort. Au cours de cette lutte, des circonstances inestimables

« se présenteront...». Et pour finir cette phrase : « Camarades, à partir de cette heure notre grande « œuvre commence. La politique de la patience et de la tolérance est finie. Soyez prêts à vos « postes».

C'est la reproduction de ce manifeste en brochures préparées pour être distribuées aux membres du Parti qui a constitué l'un des chefs d'inculpation essentiels relevés par la Justice Militaire à l'encontre de certains dirigeants du Parti. Aussi bien les termes de ce document sont-ils exactement semblables à ceux de nombreux tracts émis par le P.P.S., tels que celui du 15 août 1938 ou celui du 1er mars 1939, publié à l'occasion de l'anniversaire de Saadé.

Après l'ouverture des hostilités, le 11 novembre 1939, Saadé publiait encore, dans le «Diario Syrio» de Sao-Paulo, un article d'inspiration nazie, et dans le numéro du 16 novembre, entièrement consacré au P.P.S., la photographie du Führer syrien figure en première page surmontée d'un aigle.

D'autres indications sur les contacts du P.P.S. avec des éléments étrangers se dégagent de divers documents émanant d'un membre du parti résidant depuis plusieurs années à Berlin, Mahmoud Mansour Abdine, damascain d'origine. Dans ces pièces, datées de janvier 1937, on voit ce personnage envisager l'opportunité de concours à rechercher auprès des autorités nazies, proposer l'achat d'un poste émetteur de radio pour permettre à Saadé de se tenir en communication avec le Parti depuis l'étranger, etc...

Du même Mahmoud Abdine, le «Diario Syrio» du 11 mars 1939 publiait une lettre adressée à Saadé et l'invitant à rendre visite à la direction du P.P.S. de Berlin. La lettre se termine ainsi : « La foi populaire se fortifie de jour en jour chez les membres de la direction, « lesquels attendent le moment où ils marcheront sous votre commandement ayant au-dessus «de leur tête l'étendard de la tempête rouge».

C'est une question de savoir si l'activité du P.P.S. s'est manifestée par des émissions clandestines de radio.

On a vu plus haut Mahmoud Abdine proposer au Parti l'achat d'un poste secret. Voici sur ce point le passage essentiel de sa lettre du 16 janvier 1937, écrite de Kœnigsberg : « Et maintenant « je voudrais soumettre à l'approbation de la Direction Centrale du Parti une nouvelle proposition « qui élargirait énormément le domaine de la propagande. Cette proposition consiste à créer, en « Syrie, un petit poste secret de T.S.F. à l'instar de ce qui est pratiqué actuellement dans de « nombreux pays et de ce qui était déjà pratiqué en Allemagne avant l'avènement au pouvoir des « nationaux-socialistes». Une circulaire du 15 août 1938 invitait les membres à se réunir dans un local pourvu d'un poste récepteur et à se tenir prêts avec leurs amis à écouter la parole de Saadé leur parlant de l'étranger. Dans la lettre déjà citée de Mahmoud Abdine, il est question de l'importance de la propagande par les postes radiophoniques allemands.

Un point est certain, c'est qu'en 1938 et 1939 de nombreuses émissions ont été captées par les services compétents, émissions provenant d'un poste émetteur arabe clandestin s'intitulant : « Poste de la Grande Syrie». Toutes ses communications contenaient des incitations du peuple syrien à la révolte et à des attaques contre la politique de la Puissance mandataire. Leur étude permet d'acquérir la quasi-certitude que les auteurs de ces émissions étaient des membres du P.P.S. Cette affirmation repose sur les éléments suivants :

1°) Le speaker commence sa communication par les mots : « Ici le Parti de la Grande Syrie». Sans doute cette phrase laisse-t-elle supposer que la propagande provient de l'opposition syrienne. Mais tout permet de croire qu'elle est employée intentionnellement afin de détourner les soupçons du P.P.S. En effet, la phraséologie de ces communiqués est, mot pour mot, celle que l'on retrouve dans tous les discours, tracts, circulaires, etc... émanant du Parti ;

2°) Les théories propagées par le poste clandestin ressemblent jusqu'à s'y confondre aux principes fondamentaux du P.P.S. La phrase « la Nation syrienne résulte de l'unité du peuple syrien, unité dont les éléments remontent jusqu'à l'époque préhistorique » est textuellement celle qui figure dans le commentaire officiel, rédigé par Saadé, de la constitution du Parti.

3°) Les émissions contiennent des appels à la force pour «réaliser la Syrie indépendante», une Syrie conçue dans les mêmes limites que l'exige le P.P.S., c'est à dire du Taurus au canal de Suez. La politique suivie par la France dans l'affaire du sandjak d'Alexandrette est attaquée dans les mêmes termes que ceux figurant dans les tracts du Parti ;

4°) Dans la plupart des émissions, le speaker adresse des instructions et des consignes à des circonscriptions, sections, commissions, comités, etc... d'une organisation qui ne peut guère être autre que le P.P.S.. Exemples : «Homs-Hama, commission N° 3 - Alep, commission N° 2 - des armes vous seront incessamment envoyées ; accusez-en réception. - Damas, section 23, approvisionnez-vous en munitions au dépôt N° 2». Les agissements auxquels se livrent, à l'époque, des membres du P.P.S. à Damas (lancement de pétards dans les souks, distribution de tracts) montrent que de tels ordres ont été entendus. On sait du reste que l'organisation militaire du Parti prévoit des commissions et des sections.

5°) C'est enfin un fait que les personnalités dont ces émissions prônent constamment les activités sont ou ont été hostiles à la politique de la Puissance mandataire, tels qu'Abdul Rahman Chahbandar, Saadallah Djabri, Jamil Mardam, Ihssan Djabri, Fares Khoury, Sultan Attrache, Hadj Amine Husseini.

Il paraît donc à peu près certain qu'en dépit des dénégations des dirigeants du P.P.S. l'usage d'un poste de radio clandestin a été, en 1938-1939, une des manifestations de l'activité du Parti. Même en admettant que les émissions n'aient pas été faites directement par des membres du Parti, c'est le Parti qui a été l'inspirateur de ces communications dont la teneur est strictement conforme à son programme et à son vocabulaire usuel.

IV. - PROCÈS DU PARTI DEVANT LA JUSTICE MILITAIRE
(octobre 1939 - août 1940)

L'information ouverte par la Justice Militaire contre le P.P.S. le 3 octobre 1939, au lendemain de la déclaration de guerre, était en quelque sorte l'aboutissement des poursuites engagées à diverses reprises contre le Parti ou individuellement contre certains de ses dirigeants.

De telles poursuites avaient eu lieu de 1935 à 1938 devant les juridictions libanaises. En janvier 1936, la Chambre mixte du Tribunal de 1re Instance de Beyrouth prononçait de nombreuses condamnations contre Antoun Saadé, Nehmé Tabet et autres, notamment pour infractions aux lois locales sur les associations et à l'arrêté 115/LR du Haut-Commissaire, en date du 15 août 1932, sur le maintien de l'ordre public au Liban. C'est quelques semaines plus tard que le Parti était dissous par un décret du Président de la République Libanaise. Une mesure semblable avait été suggérée au gouvernement syrien, mais celui-ci ne crut pas devoir suivre cet exemple. Au mois de juin de la même année, les autorités libanaises créaient un " Bureau des investigations ", confié à un magistrat et rattaché au Parquet Général, avec mission de surveiller l'action des associations et groupements à tendances subversives. Le rôle de ce bureau a été des plus efficaces.

En 1938, les dirigeants du Parti étaient à nouveau traduits devant les tribunaux du chef de maintien d'un parti dissous. Une amnistie les sauvaient d'une condamnation certaine.

A la base des poursuites engagées par le Tribunal Militaire de Beyrouth figurait donc, d'abord, l'activité du Parti depuis mars-juin 1938, époque de la dernière amnistie, activité qui s'était manifestée par de nombreux délits réprimés par les arrêtés du Haut-Commissaire, sans parler du fait que le P.P.S. demeurait, au Liban, une organisation illégale.

Mais le point de départ du procès devant la juridiction militaire a été la saisie chez l'un des inculpés de paquets de tracts reproduisant le manifeste d'Antoun Saadé publié au Brésil. Ces paquets étaient préparés à l'adresse d'un certain nombre de dirigeants du Parti, qui ont été de ce chef inculpés à leur tour. Ils étaient accompagnés d'une lettre d'envoi dont les termes ne laissaient aucun doute sur l'activité du Parti. On y lit en effet les phrases suivantes : « A. M.... les « souhaits du Parti. Avec cet avis un appel important vous arrivera. L'appel est adressé aux « membres du P. P. S. et aux Syriens en général. Le Commandant attire votre attention sur les « points qui suivent : a) il ne faut jamais, dans quelle condition que ce soit, qu'un exemplaire de « cet appel tombe entre des mains étrangères ; b) deux exemplaires seront gardés, l'un avec l'exé- « cuteur et l'autre avec le surveillant de la propagande ; c) à chaque direction de village où se « trouve un membre responsable, un exemplaire de l'appel sera envoyé ; d) le membre responsable « convoquera en une réunion spéciale extraordinaire et donnera connaissance de l'appel d'une « façon détaillée ; e) écrivez aussitôt au Commissariat au sujet de l'influence de l'appel sur l'es- « prit public. Mentionnez tout le temps Palestine et Alexandrette. Vive le P.P.S. ! Vive Saadé ! »

Ce document, daté du 22 août 1939, émanait du Commissariat de la Propagande. On a déjà vu que le manifeste de Saadé était en quelque sorte une suite à la proclamation que le Parti avait lancée après son départ, le 15 août 1938.

Entre ces deux dates se plaçaient, outre les agissements locaux du P.P.S., les activités propres de Saadé à l'étranger. La conjugaison des uns et des autres, le fait que les dirigeants n'avaient jamais désavoué leur Chef, mais au contraire s'étaient toujours tenus prêts à exécuter ses ordres, ordres contenus dans un manifeste qui est un véritable appel à l'insurrection, suffisaient amplement à justifier les inculpations de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et, pour certains dirigeants, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, retenues par la Justice Militaire. A partir du 2 septembre 1939, toute l'activité du P.P.S. devait, en outre, être appréciée par rapport à l'état de guerre et à l'état de siège décrétés à cette date sur le territoire des Etats sous mandat.

Quarante deux individus (31 libanais et 11 syriens) étaient, dans ces conditions, déférés à la Justice Militaire. Dans son audience du 20 août 1940, le 1er Tribunal Militaire du Quartier Général des Troupes du Levant, siégeant à Beyrouth, prononçait contre les inculpés, sauf un seul qui fut acquitté, des peines variant de un an de prison à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour. Cette dernière condamnation frappait Antoun Saadé et Mahmoud Abdine, jugés par contumace. Nehmé Tabet, jugé contradictoirement, était condamné à dix ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

V. - LE PARTI DEPUIS 1940

Ni ces poursuites, ni ces condamnations n'ont mis fin à l'activité du P.P.S. Peu avant le jugement, en août, et peu après, en septembre, elle continuait à se manifester en diverses localités du Liban par des distributions de tracts. Dans l'un de ces documents, daté du 28 août 1940 et diffusé quelques jours plus tard, figurait cette phrase : « Les autorités ont cru qu'en arrêtant quel- « ques dirigeants du Parti, elles paralyseraient son action et sèmeraient la terreur parmi ses

« membres. Mais le Parti est vivant dans le cœur de cette nation, il ne pourra être influencé ni « par les persécutions ni par aucun moyen de pression... Le Comité supérieur récemment désigné « prendra ses responsabilités et poursuivra la lutte jusqu'à la victoire finale».

En fait, ce comité se reconstituait après chaque arrestation opérée parmi ses membres. Dès le début de 1941, il nouait, semble-t-il, des relations avec les agents allemands établis à Beyrouth, mais en se gardant de toute action apparente. Quelques semaines avant l'armistice de Saint-Jean d'Acre, à la suite de tractations demeurées obscures, les membres internés du P.P.S. étaient d'ailleurs libérés par les autorités françaises.

Dans la période qui a suivi l'entrée des forces alliées, le Parti s'est tenu sur la réserve, la plupart de ses dirigeants précédemment condamnés ayant été de nouveau appréhendés. On assiste cependant, depuis le début de 1942, à une recrudescence de son activité dans diverses régions du Liban et même de Syrie.